

TOLÉRANCE

(Théologie, Morale, Politique) La tolérance est en général la vertu de tout être faible, destiné à vivre avec des êtres qui lui ressemblent. L'homme si grand par son intelligence, est en même temps si borné par ses erreurs et par ses passions, qu'on ne saurait trop lui inspirer pour les autres, cette tolérance et ce support dont il a tant besoin pour lui-même, et sans lesquelles on ne verrait sur la terre que troubles et dissensions. C'est en effet, pour les avoir prosrites, ces douces et conciliantes vertus, que tant de siècles ont fait plus ou moins l'opprobre et le malheur des hommes ; et n'esperons pas que sans elles, nous rétablissions jamais parmi nous le repos et la prospérité.

On peut compter sans doute plusieurs sources de nos discordes. Nous ne sommes que trop féconds en ce genre ; mais comme c'est surtout en matière de sentiment et de religion, que les préjugés destructeurs triomphent avec plus d'empire, et des droits plus spécieux, c'est aussi à les combattre que cet article est destiné. Nous établirons d'abord sur les principes les plus évidents, la justice et la nécessité de la tolérance ; et nous tracerons d'après ces principes, les devoirs des princes et des souverains. Quel triste emploi cependant, que d'avoir à prouver aux hommes des vérités si claires, si intéressantes, qu'il faut pour les méconnaître, avoir dépouillé sa nature ; mais s'il en est jusque dans ce siècle, qui ferment leurs yeux à l'évidence, et leur cœur à l'humanité, garderions-nous dans cet ouvrage un lâche et coupable silence ? non ; quel qu'en soit le succès, osons du-moins réclamer les droits de la justice et de l'humanité, et tentons encore une fois d'arracher au fanatique son poignard, et au superstitieux son bandeau.

J'entre en matière par une réflexion très-simple, et cependant bien favorable à la tolérance, c'est que la raison humaine n'ayant pas une mesure précise et déterminée, ce qui est évident pour l'un est souvent obscur pour l'autre ; l'évidence n'étant, comme on sait, qu'une qualité relative, qui peut venir ou du jour sous lequel nous voyons les objets, ou du rapport qu'il y a entre eux et nos organes, ou de telle autre cause ; en sorte que tel degré de lumière suffisant pour convaincre l'un, est insuffisant pour un autre dont l'esprit est moins vif, ou différemment affecté, d'où il suit que nul n'a droit de donner sa raison pour règle, ni de prétendre asservir personne à ses opinions. Autant vaudrait en effet exiger que je regarde avec vos yeux, que de vouloir que je croie sur votre jugement. Il est donc clair que nous avons tous notre manière de voir et de sentir, qui ne dépend que bien peu de nous. L'éducation, les préjugés, les objets qui nous environnent, et mille causes secrètes, influent sur nos jugements et les modifient à l'infini. Le monde moral est encore plus varié que le physique ; et les esprits se ressemblent moins que les corps. Nous avons, il est vrai, des principes communs sur lesquels on s'accorde assez ; mais ces premiers principes sont en très-petit nombre, les conséquences qui en découlent deviennent toujours moins claires à mesure qu'elles s'en éloignent ; comme ces eaux qui se troublent en s'éloignant de leur source. Dès-lors les sentiments se partagent, et sont d'autant plus arbitraires, que chacun y met du sien, et trouve des résultats plus particuliers. La déroute n'est pas d'abord si sensible ; mais bientôt, plus on marche, plus on s'égare, plus on se divise ; mille chemins conduisent à l'erreur, un seul mène à la vérité : heureux qui sait le reconnaître ! Chacun s'en flatte pour son parti, sans pouvoir le persuader aux autres ; mais si dans ce conflit d'opinions, il est impossible de terminer nos différends, et de nous accorder sur tant de points délicats, sachons du-moins nous rapprocher et nous unir par les principes universels de la tolérance et de l'humanité, puisque nos sentiments nous partagent, et que nous ne pouvons être unanimes. Qu'y a-t-il de plus naturel que de nous supporter mutuellement, et de nous dire à nous-mêmes avec autant de vérité que de justice ? " Pourquoi celui qui se trompe, cesserait-il de m'être cher ? l'erreur ne fut-elle pas toujours le triste apanage de l'humanité ? Combien de fois j'ai cru voir le vrai, où dans la suite j'ai reconnu le faux ? combien j'en ai condamné, dont j'ai depuis adopté les idées ? Ah, sans doute, je n'ai que trop acquis le droit de me défier de moi-même, et je me garderai de haïr mon frère, parce qu'il pense autrement que moi ! "

Qui peut donc voir, sans douleur et sans indignation, que la raison même qui devrait nous porter à l'indulgence et à l'humanité, l'insuffisance de nos lumières et la diversité de nos opinions, soit précisément celle qui nous divise avec plus de fureur ? Nous devenons les accusateurs et les juges de nos semblables ; nous les citons avec arrogance à notre propre tribunal, et nous exerçons sur leurs sentiments l'inquisition la plus odieuse ; et comme si nous étions infaillibles, l'erreur ne peut trouver grâce à nos yeux. Cependant quoi de plus pardonnable, lorsqu'elle est involontaire, et qu'elle s'offre à nous sous les apparences de la vérité ? les hommages que nous lui rendons, n'est-ce pas à la vérité même que nous voulons les adresser ? Un prince n'est-il pas honoré de tous les honneurs que nous faisons à celui que nous prenons pour lui-même ? Notre méprise peut-elle affaiblir notre mérite à ses yeux, puisqu'il voit en nous le même dessein, la même droiture que dans ceux qui mieux instruits, s'adressent à sa personne ? Je ne vois point de raisonnement plus fort contre l'intolérance ; on n'adopte point l'erreur comme erreur ; on peut quelquefois y persévérer à dessein par des motifs intéressés, et c'est alors qu'on est coupable. Mais je ne conçois pas ce qu'on peut reprocher à celui qui se trompe de bonne foi, qui prend le faux pour le vrai sans qu'on puisse l'accuser de malice ou de négligence ; qui se laisse éblouir par un sophisme, et ne sent pas la force du raisonnement qui le combat. S'il manque de discernement ou de pénétration, ce n'est pas ce dont il s'agit ; on n'est pas coupable pour être borné, et les erreurs de l'esprit ne peuvent nous être imputées qu'autant que notre cœur y a part. Ce qui fait l'essence du crime, c'est l'intention directe d'agir contre ses lumières, de faire ce qu'on sait être mal, de céder à des passions injustes, et de troubler à dessein les lois de l'ordre qui nous sont connues ; en un mot, toute la moralité de nos actions est dans la conscience, dans le motif qui nous fait agir. Mais, dites-vous, cette vérité est d'une telle évidence, qu'on ne peut s'y soustraire sans s'aveugler volontairement, sans être coupable d'opiniâtreté ou de mauvaise foi ? Eh, qui êtes-vous pour prononcer à cet égard, et pour condamner vos frères ? Pénétrez-vous dans le fond de leur âme ? ses replis sont-ils ouverts à vos yeux ? partagez-vous avec l'éternel l'attribut incommunicable de scrutateur des cœurs ? quel sujet demande plus d'examen, de prudence et de modération, que celui que vous décidez avec tant de légèreté et d'assurance ? est-il donc si facile de marquer avec précision les bornes de la vérité ; de distinguer avec justesse, le point souvent invisible où elle finit, et où l'erreur commence ; de déterminer ce que tout homme doit admettre et concevoir, ce qu'il ne peut rejeter sans crime ? Qui peut connaître, encore une fois, la nature intime des esprits, et toutes les modifications dont ils sont susceptibles ? Nous le voyons tous les jours, il n'est point de vérité si claire qui n'éprouve des contradictions ; il n'est point de système auquel on ne puisse opposer des objections, souvent aussi fortes que les raisons qui le défendent. Ce qui est simple et évident pour l'un, paraît faux et incompréhensible à l'autre : ce qui ne vient pas seulement de leurs divers degrés de lumières, mais encore de la différence même des esprits ; car on observe dans les plus grands génies, la même variété d'opinions, et plus grande assurément entre eux, que dans le vulgaire.

Mais sans nous arrêter à ces généralités, entrons dans quelque détail ; et comme la vérité s'établit mieux quelquefois par son contraire que directement, si nous montrons en peu de mots l'inutilité, l'injustice et les suites funestes de l'intolérance, nous aurons prouvé la justice et la nécessité de la vertu qui lui est opposée.

De tous les moyens qu'on emploie pour arriver à quelque but, la violence est assurément le plus inutile et le moins propre à remplir celui qu'on se propose : en effet pour atteindre à un but quel qu'il soit, il faut au moins s'assurer de la nature et de la convenance des moyens que l'on a choisis ; rien n'est plus sensible, toute cause doit avoir en soi un rapport nécessaire avec l'effet qu'on en attend ; en sorte qu'on puisse voir cet effet dans sa cause, et le succès dans les moyens ; ainsi pour agir sur des corps, pour les mouvoir, les diriger, on emploiera des forces physiques ; mais pour agir sur des esprits, pour les fléchir, les déterminer, il en faudra d'un autre genre, des raisonnements, par exemple, des preuves, des motifs ; ce n'est point avec des syllogismes que vous tenterez d'abattre un rempart, ou de ruiner une forteresse ; et ce n'est point avec le fer et le feu que vous détruirez des

erreurs, ou redresserez de faux jugements. Quel est donc le but des persécuteurs ? De convertir ceux qu'ils tourmentent ; de changer leurs idées et leurs sentiments pour leur en inspirer de contraires ; en un mot, de leur donner une autre conscience, un autre entendement. Mais quel rapport y a-t-il entre des tortures et des opinions ? Ce qui me paraît clair, évident, me paraîtra-t-il faux dans les souffrances ? Une proposition que je vois comme absurde et contradictoire, sera-t-elle claire pour moi sur un échafaud ? Est-ce, encore une fois, avec le fer et le feu que la vérité perce et se communique ? Des preuves, des raisonnements peuvent me convaincre et me persuader ; montrez-moi donc ainsi le faux de mes opinions, et j'y renoncerai naturellement et sans effort ; mais vos tourments ne feront jamais ce que vos raisons n'ont pu faire.

Pour rendre ce raisonnement plus sensible, qu'on nous permette d'introduire un de ces infortunés qui, prêt à mourir pour la foi, parle ainsi à ses persécuteurs : " O, mes frères, qu'exigez-vous de moi ? comment puis-je vous satisfaire ? Est-il en mon pouvoir de renoncer à mes sentiments, à mes opinions, pour m'affecter des vôtres ? de changer, de refondre l'entendement que Dieu m'a donné, de voir par d'autres yeux que les miens, et d'être un autre que moi ? Quand ma bouche exprimerait cet aveu que vous désirez, dépendrait-il de moi que mon cœur fût d'accord avec elle, et ce parjure forcé de quel prix serait-il à vos yeux ? Vous-même qui me persécutez, pourriez-vous jamais vous résoudre à renier votre croyance ? Ne feriez-vous pas aussi votre gloire de cette constance qui vous irrite et qui vous arme contre moi ? Pourquoi voulez-vous donc me forcer, par une inconséquence barbare, à mentir contre moi-même, et à me rendre coupable d'une lâcheté qui vous ferait horreur ?

Par quel étrange aveuglement renversez-vous pour moi seul toutes les lois divines et humaines ? Vous tourmentez les autres coupables pour tirer d'eux la vérité, et vous me tourmentez pour m'arracher des mensonges ; vous voulez que je vous dise ce que je ne suis pas, et vous ne voulez pas que je vous dise ce que je suis. Si la douleur me faisait nier les sentiments que je professe, vous approuveriez mon désaveu, quelque suspect qu'il vous dû être ; vous punissez ma sincérité, vous récompenseriez mon apostasie ; vous me jugez indigne de vous, parce que je suis de bonne foi ; n'est-ce donc qu'en cessant de l'être que je puis mériter ma grâce ? Disciples d'un maître qui ne prêcha que la vérité, croyez-vous augmenter sa gloire, en lui donnant pour adorateurs des hypocrites et des parjures ? Si c'est le mensonge que j'embrasse et que je défends, il a pour moi toutes les apparences de la vérité ; Dieu qui connaît mon cœur, voit bien qu'il n'est point complice des égarements de mon esprit, et que dans mes intentions, c'est la vérité que j'honore, même en combattant contre elle.

Eh ! quel autre intérêt, quel autre motif pourrait m'animer ? Si je m'expose à tout souffrir, à perdre tout ce que j'ai de plus cher pour suivre des sentiments dont l'erreur m'est connue, je ne suis qu'un insensé, un furieux, plus digne de votre pitié que de votre haine ; mais si je m'expose à tout souffrir, si je brave les tourments et la mort pour conserver ce qui m'est plus précieux que la vie, les droits de ma conscience et de ma liberté, que voyez-vous dans ma persévérance qui mérite votre indignation ? Mes sentiments, dites-vous, sont les plus dangereux, les plus condamnables ; mais n'avez-vous que le fer et le feu pour m'en convaincre et me ramener ? Quel étrange moyen de persuasion que des buchers et des échafauts ! La vérité même serait méconnue sous cet aspect ; hélas ! ce n'est pas ainsi qu'elle exerce sur nous son empire, elle a des armes plus victorieuses ; mais celles que vous employez ne prouvent que votre impuissance : s'il est vrai que mon sort vous touche, que vous déploriez mes erreurs, pourquoi précipiter ma ruine, que j'aurais prévenue peut-être ? pourquoi me ravir un temps que Dieu m'accorde pour m'éclairer ? Prétendez-vous lui plaire en empiétant sur ses droits, en prévenant sa justice ? et pensez-vous honorer un Dieu de paix et de charité, en lui offrant vos frères en holocauste, et en lui élevant des trophées de leurs cadavres " ? Telles seraient en substance les expressions que la douleur et le sentiment arracheraient à cet infortuné, si les flammes qui l'environnent lui permettaient d'achever.

Quoiqu'il en soit, plus on approfondit le système des intolérants, et plus on en sent la faiblesse et l'injustice : du moins auraient-ils un prétexte, si des hommages forcés, qu'à l'instant le cœur désavoue, pouvaient plaire au Créateur ; mais si la seule intention fait le prix du sacrifice, et si le culte intérieur est surtout celui qu'il demande, de quel œil cet Être infini doit-il voir des téméraires qui osent attenter à ses droits, et profaner son plus bel ouvrage en tirannisant des cœurs dont il est jaloux ? Il n'est aucun roi sur la terre qui daignât accepter un encens que la main seule offrirait, et l'on ne rougit pas d'exiger pour Dieu cet indigne encens ; car enfin tels sont les succès si vantés des persécuteurs, de faire des hypocrites ou des martyrs, des lâches ou des héros ; l'âme faible et pusillanime qui s'effarouche à l'aspect des tourments, abjure en frémissant sa croyance, et déteste l'auteur de son crime : l'âme généreuse au contraire, qui sait contempler d'un œil sec le supplice qu'on lui prépare, demeure ferme et inaltérable, regarde avec pitié les persécuteurs, et vole au trépas comme au triomphe ; l'expérience n'est que trop pour nous ; quand le fanatisme a fait couler des flots de sang sur la terre, n'a-t-on pas vu des martyrs sans nombre s'indigner et se roidir contre les obstacles ? Et à l'égard des conversions forcées, ne les vit-on pas aussi-tôt disparaître avec le péril, l'effet cesser avec la cause, et celui qui céda pour un temps, revoler vers les siens dès qu'il en eut le pouvoir ; pleurer avec eux sa faiblesse, et reprendre avec transport sa liberté naturelle ? Non, je ne conçois point de plus horrible blasphème que de se dire autorisé de Dieu en suivant de tels principes.

Il est donc vrai que la violence est bien plus propre à confirmer dans leur religion, qu'à en détacher ceux qu'on persécute, et à réveiller, comme on prétend, leur conscience endormie. " Ce n'est point, disait un politique, en remplissant l'âme de ce grand objet, en l'approchant du moment où il lui doit être d'une plus grande importance, qu'on parvient à l'en détacher ; les lois pénales, en fait de religion, impriment de la crainte, il est vrai, mais comme la religion a ses lois pénales, qui inspirent aussi de la crainte, entre ces deux craintes différentes les âmes deviennent atroces. Nous ne voulons point, dites-vous, engager un homme à trahir sa conscience, mais seulement l'animer par la crainte ou par l'espoir à secouer ses préjugés, et à distinguer la vérité de l'erreur qu'il professe. Eh ! qui pourrait, je vous prie, se livrer dans les moments critiques, à la méditation, à l'examen que vous proposez ? L'état le plus paisible, l'attention la plus soutenue, la liberté la plus entière suffisent à peine pour cet examen ; et vous voulez qu'une âme environnée des horreurs du trépas, et sans cesse obsédée par les plus affreuses images, soit plus capable de reconnaître et de saisir cette vérité qu'elle aurait méconnue dans des temps plus tranquilles : quelle absurdité ! quelle contradiction " ! Non, non, tel sera toujours le succès de ces violences, d'affermir, comme nous l'avons dit, dans leurs sentiments, ceux qui en sont les objets, par les malheurs mêmes qu'ils leur attirent ; de les prévenir au contraire contre les sentiments de leurs ennemis, par la manière même dont ils les présentent, et de leur inspirer pour leur religion, la même horreur que pour leur personne.

Qu'ils ne s'en prennent donc qu'à eux-mêmes, qui trahissent indignement la vérité, s'ils en jouissent ; qui la confondent avec l'imposture, en lui donnant ses armes, et en la montrant sous ses étendards ; cela seul ne suffirait-il pas pour donner des préjugés contre elle, et la faire méconnaître à ceux qui l'auraient peut-être embrassée ? Non, quoi qu'ils en disent, la vérité n'a besoin que d'elle-même pour se soutenir, et pour captiver les esprits et les cœurs ; elle brille de son propre éclat, et ne combat qu'avec ses armes ; c'est dans son sein qu'elle puise et ses traits et sa lumière ; elle rougirait d'un secours étranger qui ne pourrait qu'obscurcir ou partager sa gloire ; sa contrainte à elle est dans sa propre excellence ; elle ravit, elle entraîne, elle subjugue par sa beauté ; son triomphe, c'est de paraître ; sa force, d'être ce qu'elle est. Foible au contraire et impuissante par elle-même, l'erreur ferait peu de progrès sans la violence et la contrainte ; aussi fuit-elle avec soin tout examen, tout éclaircissement qui ne pourrait que nuire à sa cause ; c'est au milieu des ténèbres de la superstition et de l'ignorance qu'elle aime à porter ses coups et à répandre ses dogmes impurs ; c'est alors qu'au mépris des droits de la conscience et de la raison, elle exerce impunément le despotisme de l'intolérance, et gouverne ses propres sujets avec un sceptre de fer ; si le sage ose élever sa voix, la crainte l'étouffe bientôt ; et malheur à l'audacieux qui confesse la vérité au milieu de ses ennemis.

Cessez donc, persécuteurs, cessez, encore une fois, de défendre cette vérité avec les armes de l'imposture ; d'enlever au Christianisme la gloire de ses fondateurs ; de calomnier l'Évangile, et de confondre le fils de Marie avec l'enfant d'Ismaël ; car enfin de quel droit en appelleriez-vous au premier, et aux moyens dont il s'est servi pour établir sa doctrine, si vous suivez les traces de l'autre ? Vos principes mêmes ne sont-ils pas votre condamnation ? Jésus, votre modèle, n'a jamais employé que la douceur et la persuasion ; Mahomet a séduit les uns et forcé les autres au silence ; Jésus en a appelé à ses œuvres, Mahomet à son épée ; Jésus dit : voyez et croyez ; Mahomet, meurs ou crois. Duquel vous montrez-vous les disciples ? Oui, je ne saurais trop l'affirmer, la vérité diffère autant de l'erreur dans ses moyens que dans son essence ; la douceur, la persuasion, la liberté, voilà ses divins caractères ; qu'elle s'offre donc ainsi à mes yeux, et soudain mon cœur se sentira entraîné vers elle ; mais là où règnent la violence et la tyrannie, ce n'est point elle, c'est son fantôme que je vais. Eh ! pensez-vous en effet que dans la tolérance universelle que nous voudrions établir, nous ayons plus d'égard aux progrès de l'erreur qu'à ceux de la vérité ? si tous les hommes adoptant nos principes s'accordaient un mutuel support, se défiaient de leurs préjugés les plus chers, et regardaient la vérité comme un bien commun, dont il serait aussi injuste de vouloir priver les autres que de s'en croire en possession exclusivement à eux ; si tous les hommes, dis-je, cessant d'abonder en leur sens se répondaient des extrémités de la terre, pour se communiquer en paix leurs sentiments, leurs opinions, et les peser sans partialité dans la balance du doute et de la raison, croit-on que dans ce silence unanime des passions et des préjugés, on ne vit pas au contraire la vérité reprendre ses droits, étendre insensiblement son empire, et les ténèbres de l'erreur s'écouler et fuir devant elle, comme ces ombres légères à l'approche du flambeau du jour ?

Je ne prétends pas cependant que l'erreur ne fit alors aucun progrès, ni que l'infidèle abjurât aisément des mensonges rendus respectables à force de prévention et d'antiquité : je soutiens seulement que les progrès de la vérité en seraient bien plus rapides, puisqu'avec son ascendant naturel elle aurait moins d'obstacles à vaincre pour pénétrer dans les cœurs. Mais rien, quoi qu'on en dise, ne lui est plus opposé que le système de l'intolérance qui tourmente et dégrade l'homme en asservissant ses opinions au sol qui le nourrit, en comprimant dans un cercle étroit de préjugés son active intelligence, en lui interdisant le doute et l'examen comme un crime, et en l'accablant d'anathèmes, s'il ose raisonner un instant et penser autrement que nous. Quel moyen plus sûr pouvait-on choisir pour éterniser les erreurs et pour enchaîner la vérité ?

Mais sans presser davantage le système des intolérants, jetons un coup-d'oeil rapide sur les conséquences qui en découlent, et jugeons de la cause par les effets. On ne peut faire un plus grand mal aux hommes que de confondre tous les principes qui les gouvernent ; de renverser les barrières qui séparent le juste et l'injuste, le vice et la vertu ; de briser tous les nœuds de la société ; d'armer le prince contre ses sujets, les sujets contre leur prince ; les pères, les époux, les amis, les frères, les uns contre les autres ; d'allumer au feu des autels le flambeau des furies ; en un mot, de rendre l'homme odieux et barbare à l'homme, et d'étouffer dans les cœurs tout sentiment de justice et d'humanité : tels sont cependant les résultats inévitables des principes que nous combattons. Les crimes les plus atroces, les parjures, les calomnies, les trahisons, les parricides ; tout est justifié par la cause, tout est sanctifié par le motif, l'intérêt de l'Église, la nécessité d'étendre son règne, et de proscrire à tout prix ceux qui lui résistent, autorise et consacre tout : étrange renversement d'idées, abus incompréhensible de tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint ! la religion donnée aux hommes pour les unir et les rendre meilleurs, devient le prétexte même de leurs égarements les plus affreux ; tous les attentats commis sous ce voile sont désormais légitimes, le comble de la scélératesse devient le comble de la vertu ; on fait des saints et des héros de ceux que les juges du monde puniraient du dernier supplice ; on renouvelle pour le Dieu des Chrétiens le culte abominable de Saturne et de Moloch, l'audace et le fanatisme triomphent, et la terre voit avec horreur des monstres déifiés. Qu'on ne nous accuse point de tremper notre pinceau dans le fiel, nous ne pourrions que trop nous justifier de ce reproche, et nous frissonnons des preuves que nous avons en main : gardons-nous cependant de nous en prévaloir, il vaut mieux laisser dans l'oubli ces tristes

monuments de notre honte et de nos crimes, et nous épargner à nous - mêmes un tableau trop humiliant pour l'humanité. Toujours est - il certain qu'avec l'intolérance vous ouvrez une source intarissable de maux, dès-lors chaque partie s'arrogera les mêmes droits, chaque secte emploiera la violence et la contrainte, les plus faibles opprimés dans un lieu deviendront oppresseurs dans l'autre, les vainqueurs auront toujours droit, les vaincus seront les seuls hérétiques, et ne pourront se plaindre que de leur faiblesse ; il ne faudra qu'une puissante armée pour établir ses sentiments, et confondre ses adversaires ; le destin de la vérité suivra celui des combats, et les plus féroces mortels seront aussi les meilleurs croyans : on ne verra donc de toutes parts que des buchers, des échaffauds, des proscriptions, des supplices. Calvinistes, romains, luthériens, juifs et grecs, tous se dévoreront comme des bêtes féroces ; les lieux où règne l'Évangile seront marqués par le carnage et la désolation ; des inquisiteurs seront nos maîtres ; la croix de Jesus deviendra l'étendard du crime, et ses disciples s'enivreront du sang de leurs frères ; la plume tombe à ces horreurs, cependant elles découlent directement de l'intolérance ; car je ne crois pas qu'on m'oppose l'objection si souvent foudroyée, que la véritable Eglise étant seule en droit d'employer la violence et la contrainte, les hérétiques ne pourraient sans crime agir pour l'erreur, comme elle agit pour la vérité ; un sophisme si puérile porte avec lui sa réfutation ; qui ne voit en effet qu'il est absurde de supposer la question même, et de prétendre que ceux que nous appelons hérétiques se reconnaissent pour tels, se laissent tranquillement égorger et s'abstiennent de représailles ?

Concluons que l'intolérance universellement établie armerait tous les hommes les uns contre les autres, et feraient naître sans fin les guerres avec les opinions ; car en supposant que les infidèles ne fussent point persécuteurs par des principes de religion, ils le seraient du-moins par politique et par intérêt ; les Chrétiens ne pouvant tolérer ceux qui n'adoptent pas leurs idées, on verrait avec raison tous les peuples se liguier contr'eux, et conjurer la ruine de ces ennemis du genre humain, qui, sous le voile de la religion, ne verraient rien d'illégitime pour le tourmenter et pour l'asservir. En effet, je le demande, qu'aurions nous à reprocher à un prince de l'Asie ou du Nouveau-monde qui ferait pendre le premier missionnaire que nous lui enverrions pour le convertir ? Le devoir le plus essentiel d'un souverain n'est-ce pas d'affermir la paix et la tranquillité dans ses états, et d'en proscrire avec soin ces hommes dangereux qui couvrant d'abord leur faiblesse d'une hypocrite douceur, ne cherchent dès qu'ils en ont le pouvoir qu'à répandre des dogmes barbares et séditions ? Que les Chrétiens ne s'en prennent donc qu'à eux-mêmes, si les autres peuples instruits de leurs maximes ne veulent point les souffrir, s'ils ne voient en eux que les assassins de l'Amérique ou les perturbateurs des Indes, et si leur sainte religion destinée à s'étendre et à fructifier sur la terre en est avec raison bannie par leurs excès et par leurs fureurs.

Au reste il nous paraît inutile d'opposer aux intolérants les principes de l'Évangile, qui ne fait qu'étendre et développer ceux de l'équité naturelle, de leur rappeler les leçons et l'exemple de leur auguste maître qui ne respira jamais que douceur et charité, et de retracer à leurs yeux la conduite de ces premiers Chrétiens, qui ne savaient que benir et prier pour leurs persécuteurs. Nous ne produirons point ces raisonnements, dont les anciens pères de l'Eglise se servaient avec tant de force contre les Nérons et les Dioclétiens, mais qui depuis Constantin le Grand sont devenus ridicules et si faciles à retorquer. On sent que dans un article nous ne pouvons qu'effleurer une matière aussi abondante : ainsi après avoir rappelé les principes qui nous ont paru les plus généraux et les plus lumineux, il nous reste pour remplir notre objet à tracer les devoirs des souverains, relativement aux sectes qui partagent la société.

Incedo per ignes.

Dans une matière aussi délicate, je ne marcherai point sans autorité ; et dans l'exposition de quelques principes généraux, on verra sans peine les conséquences qui en découlent.

I. Donc on ne réduira jamais la question à son véritable point, si l'on ne distingue d'abord l'état de

l'église et le prêtre du magistrat. L'état ou la république a pour but la conservation de ses membres, l'assurance de leur liberté, de leur vie, de leur tranquillité, de leurs possessions et de leurs privilèges : l'Eglise au contraire est une société, dont le but est la perfection de l'homme et le salut de son âme. Le souverain regarde surtout la vie présente : l'Eglise regarde surtout et directement la vie à venir. Maintenir la paix dans la société contre tous ceux qui voudraient y porter atteinte, c'est le devoir et le droit du souverain ; mais son droit expire où règne celui de la conscience : ces deux juridictions doivent toujours être séparées ; elles ne peuvent empiéter l'une sur l'autre, qu'il n'en résulte des maux infinis.

II. En effet le salut des âmes n'est confié au magistrat ni par la loi révélée, ni par la loi naturelle, ni par le droit politique. Dieu n'a jamais commandé que les peuples fléchissent leur conscience au gré de leurs monarques, et nul homme ne peut s'engager de bonne foi à croire et à penser comme son prince l'exige. Nous l'avons déjà dit : rien n'est plus libre que les sentiments ; nous pouvons extérieurement et de bouche acquiescer aux opinions d'un autre, mais il nous est aussi impossible d'y acquiescer intérieurement et contre nos lumières, que de cesser d'être ce que nous sommes. Quels seraient d'ailleurs les droits du magistrat ? la force et l'autorité ? mais la religion se persuade et ne se commande pas. C'est une vérité si simple, que les apôtres même de l'intolérance n'osent la désavouer lorsque la passion ou le préjugé féroce cesse d'offusquer leur raison. Enfin si dans la religion la force pouvait avoir lieu ; si même (qu'on nous permette cette absurde supposition) elle pouvait persuader, il faudrait, pour être sauvé, naître sous un prince orthodoxe, le mérite du vrai chrétien serait un hasard de naissance : il y a plus, il faudrait varier sa croyance pour la conformer à celle des princes qui se succèdent, être catholique sous Marie, et protestant sous Elisabeth ; quand on abandonne une fois les principes, on ne voit plus où arrêter le mal.

III. Expliquons-nous donc librement, et empruntons le langage de l'auteur du contrat social. Voici comme il s'explique sur ce point. " Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets, ne passe point les bornes de l'utilité publique ; les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions, qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or il importe bien à l'état que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent l'état, ni ses membres, qu'autant qu'ils se rapportent à la société. Il y a une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, ni sujet fidèle, sans pouvoir obliger personne à les croire ; il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois de la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir ".

IV. On peut tirer de ces paroles ces conséquences légitimes. La première, c'est que les souverains ne doivent point tolérer les dogmes qui sont opposés à la société civile ; ils n'ont point, il est vrai, d'inspection sur les consciences, mais ils doivent réprimer ces discours téméraires qui pourraient porter dans les cœurs la licence et le dégoût des devoirs. Les athées en particulier, qui enlèvent aux puissants le seul frein qui les retienne, et aux faibles leur unique espoir, qui énerve toutes les lois humaines en leur ôtant la force qu'elles tirent d'une sanction divine, qui ne laissent entre le juste et l'injuste qu'une distinction politique et frivole, qui ne voient l'opprobre du crime que dans la peine du criminel : les athées, dis-je, ne doivent pas réclamer la tolérance en leur faveur ; qu'on les instruisse d'abord, qu'on les exhorte avec bonté ; s'ils persistent, qu'on les réprime, enfin rompez avec eux, bannissez-les de la société, eux-mêmes en ont brisé les liens. 2°. Les souverains doivent s'opposer avec vigueur aux entreprises de ceux qui couvrant leur avidité du prétexte de la religion, voudraient attenter aux biens ou des particuliers, ou des princes mêmes. 3°. Sur-tout qu'ils proscrivent avec soin ces sociétés dangereuses, qui soumettant leurs membres à une double autorité, forment un état dans l'état, rompent l'union politique, relâchent, dissolvent les liens de la patrie pour concentrer dans leur corps leurs affections et leurs intérêts, et sont ainsi disposés à sacrifier la société générale à leur société particulière. En un mot, que l'état soit un, que le prêtre soit avant tout

citoyen ; qu'il soit soumis, comme tout autre, à la puissance du souverain, aux lois de sa patrie ; que son autorité purement spirituelle se borne à instruire, à exhorter, à prêcher la vertu ; qu'il apprenne de son divin maître que son règne n'est pas de ce monde ; car tout est perdu, si vous laissez un instant dans la même main le glaive et l'encensoir.

Regle générale. Respectez inviolablement les droits de la conscience dans tout ce qui ne trouble point la société. Les erreurs spéculatives sont indifférentes à l'état ; la diversité des opinions régnera toujours parmi des êtres aussi imparfaits que l'homme ; la vérité produit les hérésies comme le soleil des impuretés et des taches : n'allez donc pas aggraver un mal inévitable, en employant le fer et le feu pour le déraciner ; punissez les crimes ; ayez pitié de l'erreur, et ne donnez jamais à la vérité d'autres armes que la douceur, l'exemple, et la persuasion. En fait de changement de croyance, les invitations sont plus fortes que les peines ; celles-ci n'ont jamais eu d'effet que comme destruction.

V. A ces principes, on nous opposera les inconvénients qui résultent de la multiplicité des religions, et les avantages de l'uniformité de croyance dans un état. Nous répondrons d'abord avec l'auteur de l'Esprit des Lois. " que ces idées d'uniformité frappent infailliblement les hommes vulgaires, parce qu'ils y trouvent un genre de perfection qu'il est impossible de n'y pas découvrir, les mêmes poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes lois dans l'état, la même religion dans toutes ses parties ; mais cela est-il toujours à propos, et sans exception ? le mal de changer est-il toujours moins grand que le mal de souffrir ? et la grandeur du génie ne consisterait-elle pas mieux à savoir dans quels cas il faut de l'uniformité, et dans quels cas il faut des différences ". En effet, pourquoi prétendre à une perfection incompatible avec notre nature ? la diversité des sentiments subsistera toujours parmi les hommes ; l'histoire de l'esprit humain en est une preuve continuelle ; et le projet le plus chimérique serait celui de ramener les hommes à l'uniformité d'opinions. Cependant, dites-vous, l'intérêt politique exige qu'on établisse cette uniformité ; qu'on proscrive avec soin tout sentiment contraire aux sentiments reçus dans l'état, c'est-à-dire, qu'il faut borner l'homme à n'être plus qu'un automate, à l'instruire des opinions établies dans le lieu de sa naissance, sans jamais oser les examiner, ni les approfondir, à respecter servilement les préjugés les plus barbares, tels que ceux que nous combattons. Mais que de maux, que de divisions n'entraîne pas dans un état la multiplicité de la religion ? L'objection se tourne en preuve contre vous, puisque l'intolérance est elle-même la source de ces malheurs ; car si les partis différents s'accordaient un mutuel support, et ne cherchaient à se combattre que par l'exemple, la régularité des mœurs, l'amour des lois et de la patrie ; si c'était-là l'unique preuve que chaque secte fit valoir en faveur de sa croyance, l'harmonie et la paix régneraient bien-tôt dans l'état, malgré la variété d'opinions, comme les dissonances dans la musique ne nuisent point à l'accord total.

On insiste, et l'on dit que le changement de religion entraîne souvent des révolutions dans le gouvernement et dans l'état : à cela je répons encore que l'intolérance est seule chargée de ce qu'il y a d'odieux dans cette imputation ; car si les novateurs étaient tolérés, ou n'étaient combattus qu'avec les armes de l'Evangile, l'état ne souffrirait point de cette fermentation des esprits ; mais les défenseurs de la religion dominante s'élèvent avec fureur contre les sectaires, arment contre eux les puissances, arrachent des édits sanglans, soufflent dans tous les cœurs la discorde et le fanatisme, et rejettent sans pudeur sur leurs victimes les désordres qu'eux seuls ont produits.

A l'égard de ceux, qui sous le prétexte de la religion, ne cherchent qu'à troubler la société, qu'à fomenter des séditions, à secouer le joug des lois ; réprimez-les avec sévérité, nous ne sommes point leurs apologistes ; mais ne confondez point avec ces coupables ceux qui ne vous demandent que la liberté de penser, de professer la croyance qu'ils jugent la meilleure, et qui vivent d'ailleurs en fidèles sujets de l'état.

Mais, direz-vous encore, le prince est le défenseur de la foi ; il doit la maintenir dans toute sa pureté, et s'opposer avec vigueur à tous ceux qui lui portent atteinte ; si les raisonnements, les

exhortations, ne suffisent pas ; ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, c'est pour punir celui qui fait mal, pour forcer les rebelles à rentrer dans le sein de l'Eglise. Que veux-tu donc, barbare ? égorger ton frère pour le sauver ? mais Dieu t'a-t-il chargé de cet horrible emploi, a-t-il remis entre tes mains le soin de sa vengeance ? D'où sais-tu qu'il veuille être honoré comme les démons ? va, malheureux, ce Dieu de paix désavoue tes affreux sacrifices ; ils ne sont dignes que de toi.

Nous n'entreprendrons point de fixer ici les bornes précises de la tolérance, de distinguer le support charitable que la raison et l'humanité réclament en faveur des errants, d'avec cette coupable indifférence, qui nous fait voir sous le même aspect toutes les opinions des hommes. Nous prêchons la tolérance pratique, et non point la spéculative ; et l'on sent assez la différence qu'il y a entre tolérer une religion et l'approuver. Nous renvoyons les lecteurs curieux d'approfondir ce sujet au commentaire philosophique de Bayle, dans lequel selon nous, ce beau génie s'est surpassé. Cet article est de M. ROMILLY le fils.